

ARTEMENT
de la
e-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

DISSÈMENT
de

ANTON
de

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 mars 1953 19

OBJET :
Attribution de
subvention

L'an mil neuf cent cinquante deux, le quatorze du mois
d'mars, le Conseil Municipal de Royan
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. Ch. Regazoni, Maire, en session

}	ordinaire
	extraordinaire

d'après convocations faites le 8 mars 1953 19.

MEMBRE
de
municipaux
part au vote :
2025

Etaient présents : MM. Ch. Regazoni - Vermeille -
Rochebeaucourt - Prunier - Charbonnel - Bujard -
Baudet - Bujard - Cornil - Chastagnier - Bouchet -
Guillaud - Bouzet - Leraudéan - Belle - Ritosky -
M. Reugnet.

Représentés : M. Marin par M. Bujard
M. Simon par M. Bouchet
M. Reutier par M. Bouzet
M. Bouchet par M. Bujard

NOTE
approuvée, à la portée
de la séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Charles Bujard, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a :

M. Guillaud a été chargé de restaurer et
de remplacer les éléments d'exploitation du hall
d'abattage (treuils, cages de levage, poulies,
cables, etc...)

Le montant des travaux et fournitures s'élève
à 157.097 francs (cent cinquante sept mille
quatre vingt dix sept francs).

L. BONNET.

licitation de l'Abbatiale (donc exonéré des
droits d'enregistrement)

APPROUVÉ

Le 22 AVRIL 1953

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

signé: A. HUSSON

Fait et délibéré à ROYAN

les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents
de séance

N'ont pas signé : MM.

a eu lieu au
lic, établir à
ésignation de
rt. 51 de la loi
84).

er à la suite
sa empêchés
et 57 de la loi